

**ARRÊTÉ DEP-2025-248 PORTANT NOMINATION DU JURY DU CERTIFICAT D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE ARTS DU BOIS OPTION A SCULPTEUR ORNEMANISTE,
OPTION B TOURNEUR ET OPTION C MARQUETEUR.**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 et D 337-23 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 27 mai 1983 portant création du certificat d'aptitude professionnelle spécialité arts du bois option A sculpteur ornementaliste, option B tourneur et option C marqueteur ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2025-1002 conjoint nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du certificat d'aptitude professionnelle arts du bois option A sculpteur ornementaliste, option B tourneur et option C : marqueteur pour la session 2025, dans l'académie de Paris est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Jean BRUNET, professionnel

Vice-président :

Madame Anissa LOUMI, enseignante

Enseignants :

Monsieur Alexandre SIMONI

Monsieur Patrick BLANCHARD

Monsieur Jean Yves RICHARD

Monsieur Daniel METHY

Professionnels :

Madame Rose SANEUIL

Monsieur Vincent MOUCHEZ

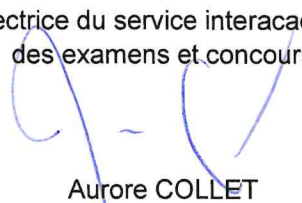
Madame Carole SWARZ

Monsieur Kevin DUCROT

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET